

PUBLICATION

France Télécom va procéder à des travaux et construire un réseau de communications électroniques entre la commune de Magnivray (code postal 70300 code INSEE 70314) et la commune de Belmont (code postal 70270 code INSEE 70062).

Le réseau sera créé sur le VC N°4 (Les grandes Parts) en 2 tronçons :

- 1^{er} tronçon : coordonnées Lambert d'origine X : 909938 et Y : 2317137, de destination X : 911353 et Y : 2317249, de 1900 m de longueur.
- 2^{ème} tronçon : coordonnées Lambert d'origine X : 911512 et Y : 2317565, de destination X : 912107 et Y : 2317915, de 630 m de longueur.

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée traditionnelle conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L. 49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la présente publication, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse dans un délai de 6 semaines suivant la publication, France Télécom procédera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

France Télécom

UPR Nord Est

73 rue de la Cimaise 59650 Villeneuve d'Ascq

Contact : Bernard Brugière Téléphone 03 90 31 00 51 Mobile 06 08 95 44 04

Mail: uprne.artquaranteneuf@orange-ftgroup.com